

MUNICIPALITÉ SAINT-CÉLESTIN (PAROISSE)

DÉPÔT RÔLE DE PERCEPTION

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DONALD BRIDEAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE Saint-Célestin (paroisse) QUE LE RÔLE DE PERCEPTION, SUITE À L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2023 EST MAINTENANT TERMINÉ ET DÉPOSÉ À MON BUREAU.

QU'IL SERA PROCÉDÉ À L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES DANS LES DÉLAIS PRÉVUS.

QUE CES TAXES SERONT PAYABLES DANS LES TRENTE JOURS DE LA MISE À LA POSTE DE LA DEMANDE DE PAIEMENT.

DONNÉ À Saint-Célestin (paroisse), ce 23^e JOUR DU MOIS DE février 2023.

Donald Budeau

Directeur général & Greffier-Trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ(E), Donald Bideau, RÉSIDENT À Nicolet DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE Saint-Célestin (paroisse), *_CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE, AVOIR PUBLIÉ L'AVIS CI-HAUT :*

POUR MUNICIPALITÉ LOCALE :

EN AFFICHANT UNE COPIE À CHACUN DES DEUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL,

ENTRE 9h00 ET 17h00 HEURES, LE 23^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2023

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT CE 23 FÉVRIER 2023

Donald Budeau

Directeur général & greffier-trésorier